

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	53 (2006)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Edito romand

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Edito romand

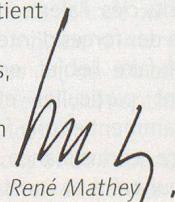
### Encore crédible, la Protection de la population?

Oui, si l'on en croit l'organisation qu'a mise en place le canton de Vaud pour remplir ses missions. Oui encore, si l'on tient compte des propos positifs échangés lors de la table ronde du 30 novembre dernier à la RAMA (ville de Lausanne), consacrée au système mis en place par la ville de Lausanne pour que règne une certaine harmonie entre les partenaires. Et que chacun intervienne au bon moment et dans le respect des compétences de l'autre.

Par contre, il est permis de douter, à terme, de la crédibilité du système mis en place par la nouvelle Loi fédérale consacrée à la Protection de la population et singulièrement celle concernant la Protection civile. Pour cette dernière, plusieurs événements montrent, à l'évidence, qu'il est de plus en plus difficile de disposer des hommes (et des femmes) lorsque le besoin s'en fait sentir. La brièveté du temps de servir n'est que l'arbre qui cache la forêt. En effet, s'il est bien de tabler sur des effectifs rajeunis, au second degré on s'aperçoit que c'est précisément dans la tranche d'âge des 20 à 30 ans que les «astreints» (sauf exception confirmant la règle) sont les moins disponibles. C'est le moment des études, de la construction d'une vie sociale et économique, etc. Ce qui impose à tous ces jeunes miliciens une mobilité maximum. De là à penser qu'il sera de plus en plus difficile de former des cadres (et qu'ils exercent dans la durée...), il n'y a qu'un pas. On dira aussi, pour rétablir quelque peu l'équilibre, qu'en cas de problème majeur, chacun répondra présent. Mais on le sait aussi, l'efficacité dans l'intervention demande précisément des troupes formées et entraînées d'autant plus que le maniement des outils devient de plus en plus technique.

Quelle réponse peut-on apporter à cette question? On l'a vu, la Protopop est crédible notamment dans cette phase de construction. Malheureusement, elle n'est pas au même niveau dans chaque canton et l'on manque singulièrement de recul.

Pourtant, il nous apparaît important de se poser la question déjà aujourd'hui. Et dans ce sens, il appartient notamment à l'USPC, appuyée par ses sections, de jouer le leadership en matière de Protection de la population.

  
René Mathey

### CONFÉRENCE-DÉBAT DE L'UGPS

## Deux expériences pour une même cause: sauver!

Dans le cadre de ses journées d'information, l'Union genevoise de partenaires de la sécurité (UGPS) a organisé le 11 novembre 2005 à Palexpo, dans le cadre de la 53<sup>e</sup> Foire de Genève, une conférence-débat autour du thème des inondations en Suisse et en France en 2005. Plus d'une quarantaine de membres ont fait le déplacement pour écouter deux «philosophies» d'intervention différentes dans des situations presque comparables.



Pascal Gondrand,  
président de l'UGPS.

#### RENÉ MATHEY

Le président de l'UGPS, Pascal Gondrand, fait une brève présentation des conférenciers: Pierre Maudet, capitaine et cdt de la compagnie de sauvetage 1/1 qui évoquera l'intervention de sa compagnie en Suisse centrale en août 2005 (Schattdorf, Uri) et le cdt Sébastien Alvarez, chef du Centre de secours principal de Nîmes (Gard) qui mettra l'accent sur les inondations de septembre 2005.

#### Engagement d'une compagnie de sauvetage

D'entrée de jeu, Pierre Maudet tient à préciser qu'il s'exprime en tant que commandant de compagnie et non comme politicien (!) et qu'il ne s'en tiendra qu'à des considérations militaires. Sa compagnie, alors en exercice du côté d'Epesses GE, reçoit l'ordre de se déplacer dans le canton d'Uri, pour prêter main-forte aux organismes civils. Il précise agir en tant que moyen subsidiaire, tel que le prévoit la protection de la population, soit sur demande des autorités du canton d'Uri.

Ainsi, ce sont quelque 200 hommes et 35 véhicules qui prennent la route. A son arrivée, on s'aperçoit, souligne avec humour Pierre Maudet, que sa compagnie manque d'eau... D'emblée les conditions de travail s'avèrent très difficiles en raison notamment

de la dispersion géographique de différentes habitations, ainsi que de la non-praticabilité d'un grand nombre d'axes routiers qui empêchent les secours d'arriver, par exemple, dans quelques villages isolés. Après quelques survols en hélicoptère, il est décidé d'intervenir en premier lieu dans la zone industrielle.

En effet, et ce n'est pas trop rassurant, de grandes quantités de caisses de munitions flottent ici ou là, voire aussi quelques caisses de bière. Il s'agit donc dans un premier temps d'établir un cordon de sécurité et de récupérer ce qui peut l'être encore. Plus loin, on va construire un pont afin de permettre à un troupeau de rejoindre la ferme. En bref, des multitudes de travaux dont la gestion s'avère assez complexe par la multiplication d'envois de petites unités pour parer au plus pressé. Le capitaine Maudet présente aussi un diaporama assez parlant afin d'illustrer ses propos.

Parmi les enseignements positifs, Pierre Maudet se réjouit de constater que dans ces circonstances, et malgré la fatigue engendrée par des travaux dans des conditions difficiles, voire dangereuses, point n'est besoin de motiver les troupes. D'un autre côté, dans cette



Une vue prise dans une rue de Nîmes (200 000 habitants).

